Ventes pour Taxes d'Etat

—DE—

PROPRIETES FONCIERES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXE—PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Deuxième District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures a. m., SAMEDI, 21ème jour de Février, A. D., 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complètes, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Decembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que touts les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour etre offertes en vente comme suit.

BURKE, EDMUND—
Taxe de 1882, montant à................ 3c
Taxe de 1883, montant à................ 3c
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1346 borné par les rues Franklin, Chasseurs, Loi et Magistrat, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 115 pieds.

BRUGGMAN, NICHOLAS—
Taxe de 1883, montant à.............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Indépendance, Pauline et Chartres, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 28; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 134 pieds.

BRUGGMAN, NICHOLAS—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Independance, Pauline et Chartres, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 28; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 64 pieds.

BUDD, WM.—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à............. 4 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Mazant, Barthelemy et Dauphine, designés comme les lots Nos. 11 à 13 de l'ilet No. 241, les dits lots Nos. 11 à 13 mesurent 95 pieds de face à la rue Bourgogne sur une pronfondeur de 110 pieds.

BLUM, B.—
Taxe de 1882, montant à................80c
Taxe de 1883, montant à................80c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Louisa, Joséphine et Célestine, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 180; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 62 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 121 pieds.

BUTLER, PETER AND J. MITCHEL—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à............. 1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme le lot No. 21 sur le côté droit du Chemin de Gentilly; le dit lot No. 21 mesure 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

BURGES, PERRY—
Taxe de 1883, montant à................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet bornée par les rues Chartres, Forstall, Lizardi et Delaronde, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 49; le dit lot No. 18 mesure 28 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 115 pieds.

BUTCHERS' UNION SLAUGHTER-HOUSE AND LIVE STOCK LANDING—
Taxe de 1883, montant à.............$264 00
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les ilets Nos. 87 et 88 bornés par les rues Flood, Peters, Delaronde et l'avenue Caffin.

BLUM, JNO. G.—
Taxe de 1883, montant à.............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Piété, Urquhart et Désirée, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 479; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 121 pieds.

BUTLER, JERRY—
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Féliciana, Clouet, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 605; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Féliciana sur une profondeur de 117 pieds.

BUTLER, PAT. J.—
Taxe de 1883, montant à................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 284 borné par les rues Célestine, Independance, Congrès et Joséphine; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Célestine sur une profondeur de 95 pieds.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DES ORPHELINS—
Taxe de 1883, montant à.............$16 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 263; le dit lot No. 16 mesure 40 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Dauphine et Union.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à............. 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 711 borné par les rues Forstall, Reynes, Claiborne et Prosper, mesurant 341 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................ 6c
Taxe de 1883, montant à................ 6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 810, borné par les rues Forstall, Reynès, Solidelle et Prosper; les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de [illegible] pieds.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................ 6c
Taxe de 1883, montant à................ 6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 843 borné par les rues Forstall, Reynès, Solidelle et Joséphine; les dits lots font face à la rue Forstall.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................ 6c
Taxe de 1883, montant à................ 6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 951 borné par les rues Forstall, Reynès, Célestine et Joséphine; les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de [illegible] pieds.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................ 3c
Taxe de 1883, montant à................ 3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 987 borné par les rues Forstall, Reynès, Célestine et Genie.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................ 3c
Taxe de 1883, montant à................ 3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1097, borné par les rues Forstall, Reynès, Libérale et Génie.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................ 3c
Taxe de 1883, montant à................ 3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1234 borné par les rues Forstall, Reynès, Libérale et Force.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................ 3c
Taxe de 1883, montant à................ 3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1248 borné par les rues Forstall, Reynès, Vertu et Force.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................ 3c
Taxe de 1883, montant à................ 3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1329 borné par les rues Forstall, Reynès, Vesta et Magistrat.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................ 3c
Taxe de 1883, montant à................ 3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1417 borné par les rues Forstall, Reynès, Loi et Magistrat.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................ 3c
Taxe de 1883, montant à................ 3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1408 borné par les rues Forstall, Reynès, Loi et la Promenade Florida.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à................30c
Taxe de 1883, montant à................30c
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1620 borné par les rues Forstall, Reynès, Pélopidas et la Promenade Florida; les dits lots font face à la rue Forstall.

CAVELIER, JULES—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à............. 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Remparts, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 266; le dit lot No. 17 mesure 33 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 128 pieds.

CAMOS, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à.............$4 20
Taxe de 1883, montant à............. 4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, St. Claude, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 276, le dit lot No. 14 mesure 25 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 150 pieds.

CAMPBELL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à................18c
Taxe de 1883, montant à................18c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 920 borné par les rues Joséphine, Port, Lafayette et Célestine, mesurant 213 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 103 pieds.

CARHART, THOS. F.—
Taxe de 1883, montant à.............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, Esplanade et St. Claude, désigné comme le lot No. 25 de l'ilet No. 397; le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 86 pieds, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Marais.

[illegible], V'VE A.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Annette, St. Antoine et St. Claude, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 585; le dit lot No. 13 mesure 28 pieds de face sur une profondeur de 64 pieds.

CHARPIED, SUC. CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à............. 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Union, Français et St. Claude, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 386; le lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 64 pieds.

CHARTIER, SUC. CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.............$7 20
Taxe de 1883, montant à............. 7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Français, Union et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 889; le dit lot No. 12 mesure 29 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 96 pieds, formant l'encoignure des rues Marais et Français.

CARDIFRACK, LEONCE—
Taxe de 1883, montant à.............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Robertson, Annette, St. Bernard et Villere, désigné comme lot No. 15 des ilets Nos. 623 et 624; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 120 pieds.

CASTELIN, JEANNETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 50
Taxe de 1883, montant à............. 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St. Bernard, Nouvelle Orleans et Prosper, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 734; le dit lot No. 4 mesure 34 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 90 pieds.

CHARBONNET, ANT. LOTANA—
Taxe de 1883, montant à.............$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Claiborne et Derbigny, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 757; le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 157 pieds.

CAMBRA, M'LLE CAROLINE—
Taxe de 1883, montant à.............$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Derbigny, Claiborne et Esplanade, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 760; le dit lot No. 6 mesure 71 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 63 pieds, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Derbigny.

CHARLES, JEAN EDWARD, No. 1.—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à............. 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Colombus, Laharpe et Roman, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 763; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds, formant l'encoignure des rues Derbigny et Colombus.

CARRIERE, M'ME M. L.—
Taxe de 1883, montant à.............$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 763; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 158 pieds.

CHAUVET, M'ME FRANCOIS—
Taxe de 1883, montant à................45c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Nouveau, St. Bernard, Prosper et Solidelle, désignée comme une partie du lot No. 2 de l'ilet No. 767; la dite partie du lot No. 2 mesure 16 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

CHAUVET, M'ME FRANCOIS—
Taxe de 1883, montant à.............$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Orléans, Nouveau, St. Bernard, Prosper et Solidelle, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 767; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

CASTANEDO, F.—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à............. 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Prieur et Roman, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 895, mesurant 37 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 157 pieds.

CAVELIER, F.—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Lapeyrouse, Prieur et Onzaga, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 993; le dit lot No. 11 mesure 26 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 124 pieds.

CARTER, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à............. 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1036; le dit lot No. 4 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 127 pieds.

CASSIDY, HY.—
Taxe de 1882, montant à................75c
Taxe de 1883, montant à................75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Génie, Célestine et St. Antoine, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1038; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

CHARLES, V'VE JOS.—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Onzaga, D'Abadie et Galvez, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 1047; le dit lot No. 14 mesure 33 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 115 pieds.

CAMP, M'ME J. N.—
Taxe de 1882, montant à.............$2 10
Taxe de 1883, montant à............. 2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Force et Libérale, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1174; le dit lot No. 8 mesure 128 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds.

CHAUVEAU, AUGUST—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Libérale, Force et Union, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet 1174, le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Français et Libérale.

CANNING, M'ME MARY ANN D.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Libérale, Force et Annette, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 1177; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 96 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Libérale.

CANNON, V'VE E. A.—
Taxe de 1882, montant à................45c
Taxe de 1883, montant à................45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1177 borné par les rues St. Antoine, Libérale, Force et Annette, faisant face à la rue St. Antoine.

CAPUS, M'LLE FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à.............$1 50
Taxe de 1883, montant à............. 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, Force, St. Bernard et Libérale, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 1178; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 66 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Annette et Force.

CARLOS, CLEMENT—
Taxe de 1882, montant à................90c
Taxe de 1883, montant à................90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1179 borné par les rues Nouvelle-Orléans, Force, St. Bernard et Libérale; les dits lots mesurent 90 pieds de face à la rue Nouvelle Orleans sur une profondeur de 120 pieds et forment l'encoignure des rues Nouvelle Orléans et Force.

CHAILLOT, ED.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à............. 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1183 borné par l'allée Rousseau, les rues Laharpe, Lapeyrouse et Dorgenois, mesurant 66 pieds de face à l'avenue Rousseau sur une profondeur de 105 pieds.

CHAILLOT, ED.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 50
Taxe de 1883, montant à............. 1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1189 borné par l'avenue Londres, les rues Nouvelle Orléans, Force et Libérale, mesurant 90 pieds de face à l'avenue Londres sur une profondeur de 109 pieds.

CARRIF, GIBSON—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Force et Vertu, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 1202; le dit lot No. 15 mesure 28 pieds de face à rue St. Bernard sur une profondeur de 120 pieds.

CALDWELL, EDW.—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1206 borné par les rues Annette, St. Antoine, Force et Vertu; les dits lots mesurent 63 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 107 pieds.

CAPIN, V'VE CELESTE—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1206 borné par les rues Force, St. Antoine, Bagatelle et Vertu; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Force sur une profondeur de 127 pieds.

CADION, V'VE WM.—
Taxe de 1882, montant à................90c
Taxe de 1883, montant à................90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées et les rues Français, Magistrat et Vertu, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 1328; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chaque 32 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 106 pieds.

CADION, V'VE J.—
Taxe de 1882, montant à................90c
Taxe de 1883, montant à................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées et les rues Français, Magistrat et Vertu, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 1328; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 106 pieds.

CASANAVE, G.—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à............. 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1371 borné par les rues Nouvelle Orléans, St. Bernard, Magistrat et Loi; le dit ilet No. 1371 mesure 230 pieds de face à rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de 209 pieds.

CASANAVE, G.—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à............. 2 40
Certains lots de terre formant un triangle, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1725, borné par les rues Warsaw, Bruxelles, Industrie et Agriculture; le dit triangle mesure 280 pieds de face à la rue Warsaw sur une profondeur de 159 pieds.

CASPARD, SUC. ETIENNE—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à............. 3 00
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1372 borné par les rues St. Bernard, Annette, Loi et Magistrat; les dits lots font face à la rue St. Bernard.

CLANNON, ROBERT—
Taxe de 1882, montant à................90c
Taxe de 1883, montant à................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Loi, les Champs Elysées, les rues Français et Espérance, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 1486, le dit lot No. 7 mesure 90 pieds de face à la rue Loi sur une profondeur de 128 pieds.

CLAYTON, BOGAN ET BENJ. WILLIAM—
Taxe de 1883, montant à.............$2 10
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Aubry, D'Abadie et White, désignée comme partie du lot F de l'ilet No. 1514; la dite partie du lot F mesure 19 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 105 pieds.

CHALON, J. O.—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Bernard, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 500, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

CLAYTON, M'ME CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.............$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Colombus, Labarpe et Robertson, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 661, le dit lot No. 6 mesure 18 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 105 pieds.

CALOGNE, M'ME F. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à............. 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Lepage, Broad et Septième, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1520, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

CAZANAVE F. ET V'VE BEAULIEU—
Taxe de 1882, montant à.............$4 20
Taxe de 1883, montant à............. 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Lepage, Broad et Septième, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 1520; le dit lot No. 8 mesure 40 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 64 pieds.

CAVELIER—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à............. 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Washington, Broad et Septième, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 1521, le dit lot No. 3 mesure 37 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 156 pieds.

CAMBRAY, ELZEAR—
Taxe de 1882, montant à................80c
Taxe de 1883, montant à................80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Onzaga, D'Abadie et Dupré, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 1535, le dit lot No. 19 mesure 160 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 80 pieds, formant l'encoignure des rues White et Onzaga.

CARRERE, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à............. 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. 1540 borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Broad et White, mesurant 318 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 280 pieds.

CASSARD, SUC. ETIENNE—
Taxe de 1882, montant à.............$5 40
Taxe de 1883, montant à............. 5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1505 borné par les rues Duels, Annette, St. Bernard et Espérance, mesurant 30 pieds de face à la rue Duels sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Duels et Annette.

CANTY, M'ME THOS. E.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à............. 1 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1508 borné par les rues St. Antoine, Annette, Duels et Espérance, mesurant 150 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

CLARKE, JOSHUA—
Taxe de 1882, montant à................45c
Taxe de 1883, montant à................45c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1549 borné par les rues Union, Français, Duels et Espérance, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

CARRIERE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à............. 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1568 borné par les rues Floride, Lacrète, le Chemin de Gentilly et la Route St. Jean, mesurant 30 pieds de face à la Route St. Jean sur une profondeur de 110 pieds.

CHARDIER, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1592 borné par les rues Français, Union, Abondance et Tresor, mesurant 300 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 156 pieds.

CARTIER, JULES M.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à............. 3 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets Nos. 1960 et autres, mesurant 300 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 445 pieds.

CANA, JOS.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, la profondeur vers le lac.

CARRERE, FRANCOIS, No. 2.—
Taxe de 1883, montant à.............$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 2319 borné par les rues Bruxelles, White, Seré et l'avenue Paris.

CARRERE, FRANCOIS, No. 3.—
Taxe de 1883, montant à.............$4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. 2320, borné par les rues Bruxelles, Warsaw, White et Seré, le dit ilet No. 2320 mesure 320 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 319 pieds.

CASTANEDO, J.—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. 2825 borné par les rues St. Antoine, Annette, Solon et Pélopidas; le dit ilet No. 2825 mesure 218 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 320 pieds.

CASTANEDO, J.—
Taxe de 1882, montant à................30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 28[illegible] borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Socrates et Brion.

CLARKE, CELESTE—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 2209 borné par la rue Français, les Champs Elysées et les rues Leonidas et Virginius.

CARRIERE, V'VE MICHEL—
Taxe de 1883, montant à................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Washington, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 516, le dit lot No. 15 mesure 17 pieds de face à la rue Musique sur une profondeur de 117 pieds.

CARRERAS, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 50
Taxe de 1883, montant à............. 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Claiborne et Prosper, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 748, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 135 pieds.

CHARLES, JOSEPHINE—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Prosper, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 748; le dit lot No. 16 mesure 33 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 128 pieds.

CAMOS, J. O. F.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Marigny, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 11 mesure 60 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 128 pieds.

CANNON, W. E.—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Joséphine, les Champs Elysées et la rue Célestine, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 914, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 60 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 127 pieds formant l'encoignure des rues Marigny et Joséphine.

CHABAUD, EMILE—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1018 borné par les rues Peintres, Arts, Génie et Céleste, faisant face à la rue Peintres.

CHARBONNET, E. L.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1171 borné par les rues Mandeville, Marigny, Liberale et Force, faisant face à la rue Mandeville.

CATALA, A.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1974 borné par les rues Mandeville, Espagne, Trésor et Bénefice, faisant face à la rue Mandeville.

CLARKE, WM.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, designé comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Emilie, Mathilde, Plaisir et Ne Plus Ultra, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Emilie sur une profondeur de [illegible] pieds.

CHAMBURY, ROBERT Y.—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Montégut, St. Ferdinand et Chartres, designé comme lot No. 12 des ilets Nos. 19 et 20, le dit lot No. 12 mesure 70 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 121 pieds, formant l'encoignure des rues Peters et Montegut.

CHAMBURY, ROBT. Y.—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Peters, St. Ferdinand et Chartres, désigné comme le lot No. 14 des ilets Nos. 19 et 20, le dit lot No. 14 mesure 40 pieds de face à la rue Montegut sur une profondeur de 70 pieds.

CHAMBURY, ROBERT Y.—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Louisa et Clouet, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 250; le dit lot No. 4 mesure [illegible] pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de [illegible] pieds.

CHAMBURY, ROBERT Y.—
[illegible]

CHAMBRAY, RACHEL—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Flood, Dauphine et l'avenue Caffin, designé comme lot No. 11 de l'ilet No. 234, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 153 pieds.

CLAIBORNE, DANRICH—
Taxe de 1882, montant à................30c
Taxe de 1883, montant à................30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Jourdan, Deslondes et Bourgogne, designé comme le lot No. 2 B de l'ilet No. 211, le dit lot No. 2 B mesure 25 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 50 pieds.

CLAIBORNE, DANRICH—
Taxe de 1883 montant à.............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Jourdan, Dauphine, Deslondes et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 A de l'ilet No. 211, le dit lot No. 2 A mesure 25 pieds de face à la rue Jourdan sur une profondeur de 125 pieds.

CHAMBURG, SUC. R. T.—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Bourgogne, Clouet et Remparts, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 281, le dit lot No. 12 mesure 40 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 68 pieds, formant l'encoignure des rues Louisa et Bourgogne.

CADILLON, HERITIERS DE B.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à............. 1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Jeanne, Remparts et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 29; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 64 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 120 pieds.

CLARKE, M'ME FRANK—
Taxe of 1882, montant à................40c
Taxe de 1883, montant à................40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Marais, Jeanne et St. Claude, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 410; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 119 pieds, formant l'encoignure des rues Barthélemy et Marais.

CAVELIER, THEOPHILE—
Taxe de 1882, montant à.........$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............. [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Lafayette, Port et Villere, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 514, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 58 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 100 pieds.

CASIMIR, ERNEST—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à............. [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Villeré, Urquhart et Congrès, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 550; le dit lot No. 5 mesure 36 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Elmire et Villeré.

CAZEAUX, JEAN—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Flood, Villeré, Urquhart et l'avenue Caffin.

CARPANITA, J. B.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à............. 3 60
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 535 borné par les rues Mazant, Villeré, Barthélemy et Robertson, les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 120 pieds.

CARNES, BROOKS—
Taxe de 1882, montant à................36c
Taxe de 1883, montant à................36c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 603 borné par les rues Robertson et Désirée, mesurant 18 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Robertson et Désirée.

CHALESE, P. O.—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Villeré, Louisa et Robertson, designé comme lot No. 3 de l'ilet No. 604, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds.

CANNON, M'ME A. R.—
Taxe de 1882, montant à................90c
Taxe de 1883, montant à................90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Clouet, Robertson, Louisa et Claiborne, désignés comme les lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 604, les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 62 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 102 pieds.

CHASSAGNE, SUC. M'ME THOS.—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 654 borné par les rues Robertson, Clouet, Louisa et Claiborne, mesurant 60 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

CHASSAGNIOLE, ARTHUR—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à............. 2 40
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 750 borné par les rues Claiborne, Elmire, Désirée et Port, mesurant 24 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

CASTAING, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à................15c
Taxe de 1883, montant à................15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Aubry, Joséphine, Célestine et l'avenue Caffin.

CASTAING, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à................6c
Taxe de 1883, montant à................6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Aubry, Génie, Célestine et l'avenue Caffin.

CASTAING, ALEX.—
[illegible]

CASTAING, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à................6c
Taxe de 1883, montant à................6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, designé comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Aubry, Libérale, Génie et l'avenue Caffin.

CASTAING, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à................45c
Taxe de 1883, montant à................45c
Quinze certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, designés comme les ilets Nos. 1632 et autres bornés par les rues Aubry, Pélopidas, la Promenade Florida et l'avenue Caffin.

CHALON, H.—
Taxe de 1882, montant à................45c
Taxe de 1883, montant à................45c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Clouet, Louisa, Force et Libérale, faisant face à la rue Clouet.

CHALON, N.—
Taxe de 1882, montant à................3c
Taxe de 1883, montant à................3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1156 borné par les rues Clouet, Louisa, Force et Liberale, faisant face à la rue Clouet.

CHALON, J. O.—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à............. 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Bernard, Marais et Urquhart, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 500; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

CARROLL, JNO. D.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Musique, Washington et Remparts, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 369, le dit lot No. 12 mesure 29 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 128 pieds.

CAHN ET WEIS—
Taxe de 1882, montant à.............$4 20
Tax of 1883, montant à............. 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Espagne, Washington et Remparts, designé comme lot No. 11 de l'ilet No. 370, le dit lot No. 11 mesure 22 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 36 pieds.

CLAYTON, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.............$1 50
Taxe de 1883, montant à............. 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Arts, Musique et Robertson désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 612, le dit lot No. 12 mesure 40 pieds de face à la rue Musique sur une profondeur de 94 pieds.

CAIN, V'VE DUKE—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Musique, Washington et Marais, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 3[illegible], le dit lot No. 16 mesure 29 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 105 pieds.

CLAYTON, EDW.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Arts, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 612, le dit lot No. 20 mesure 40 pieds de face à la rue Musique sur une profondeur de 94 pieds.

CAMBRE, SUC. ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, à Milneburg; les dits lots mesurent 120 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

CAMBRE, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à................ 6c
Taxe de 1883, montant à................ 6c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les ilets Nos. 2784 et 2785 bornés par les rues Delery, Hancock, Foy et Oates.

CLAVEL, FELIX—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets Nos. 2891 et 2893 bornés par la rue Marigny, les Champs Elysées, la rue Mandeville, le Chemin de Gentilly et les rues Pelopidas et Livingston.

CHERAME, M'LLE MARIE—
Taxe de 1883, montant à.............$3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 13 B de l'ilet No. 778; le dit lot No. 13 B mesure 16 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds.

CHEVALIER, M'ME MARIE F.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à............. 1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets bornés par les rues Joséphine, Prieur, Aubry et O'Reilly désigné comme lot No. 5 des ilets Nos. 906 et 907, le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 111 pieds.

CELESTIN F. ET FREDERIC JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.............$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Solidelle, St. Antoine et Joséphine désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 887, le dit lot No. 11 mesure 26 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 110 pieds.

CELESTIN F.—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Bernard, Libérale et Force, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1178, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 120 pieds.

CELESTIN, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Bernard, Liberale et Force, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1178, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 120 pieds.

CLEMENT, ARTHEMIZE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 50
Taxe de 1883, montant à............. 1 50
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 2[illegible] borné par les rues Peintres, Union, Français et Solon, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Pelopidas sur une profondeur de 10[illegible] pieds.

CLEMENT, ARTHEMIZE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 50
Taxe de 1883, montant à............. 1 50
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme la partie [illegible] du Bayou St. Jean, faisant face au dit bayou.

[illegible]

CELESTIN, BENJ.—
Taxe de 1882, montant à................30c
Taxe de 1883, montant à................30c
[illegible] Verte sur [illegible]

CHESSE, LEON—
Taxe de 1882, montant à................30c
Taxe de 1883, montant à................30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. 3460 borné par les rues [illegible] Union, Carnot et Bruxelles, le dit ilet No. 3460 mesure 309 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 320 pieds.

CESTAC, HYPOLITE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à............. 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 457 borné par les rues Gamory, Lizardi, Marais et Urquhart, faisant face à la rue Gamory.

CHIAPELLA, A.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à............. 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, St. Antoine, Annette et Urquhart, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 498, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 160 pieds.

CHIAPELLA, A.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 90
Taxe de 1883, montant à............. 3 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, St. Antoine, Annette et Urquhart, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 498, le dit lot mesure 42 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 128 pieds.

CHIAPELLA, A.—
Taxe de 1882, montant à................60c
Taxe de 1883, montant à................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Célestine, Marigny et Génie, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 1023, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Mandeville et Célestine.

CIENFUEGOS, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à............. 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Bernard, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 753, le dit lot No. 12 mesure 23 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 86 pieds.

CIER, BAZILE—
Taxe de 1883, montant à.............$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 630, le dit lot No. 4 mesure 64 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 170 pieds.

CHINN, SCOTT—
Taxe de 1883, montant à.............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Aubry, Roman, D'Abadie et Prieur, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 965, le dit lot No. 1 mesure 53 pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de 64 pieds, formant l'encoignure des rues Aubry et Roman.

CHIAPELLA, RENE A.—
Taxe de 1883, montant à................90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1350 borné par les rues Onzaga, D'Abadie, Dorgenois et l'allée Rousseau, mesurant 76 pieds de face à l'allée Rousseau sur une profondeur de 128 pieds.

CHIGE, SUC. PIERRE—
Taxe de 1882, montant à................45c
Taxe de 1883, montant à................45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1375 borné par les rues Bagatelle, Union Loi et Magistrat, les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds.

CIER, V'VE BERNARD—
Taxe de 1883, montant à.............$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 285, le dit lot No. 17 mesure 48 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 120 pieds.

CHRISTMAS, M'ME M. A.—
Taxe de 1882, montant à................15c
Taxe de 1883, montant à................15c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1468 borné par les rues Mathilde, Alexandre, Loi et la Promenade Florida.

CONSTANCE ET ALEXIS—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à............. 5 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Antoine, Bourgogne et Bagatelle désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 264, le dit lot No. 3 mesure 15 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 128 pieds.

CONSTANCE ET ALEXIS—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à............. [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Union, St. Claude et Marais, [illegible] comme lot No. 6 de l'ilet No. 387, [illegible] 6, mesure 16 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

CORREA, [illegible] PIERRE—
Taxe [illegible] montant à.............$[illegible]
Taxe [illegible] à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans [illegible] borné par les rues Marais, Kerlerec, St. Claude et Columbus, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 120 pieds.

COCHRAN, M'LLE LOUISA—
Taxe de 1882, montant à.............$5 40
Taxe de 1883, montant à............. 5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 388, le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds.

COCHRAN, M'LLE LOUISA—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à............. [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 637, le dit lot No. 12 mesure 35 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds.

CROZAT, J. B.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à............. 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Villere, Kerlerec, Marais et Colombus, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 402, le [illegible] No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds.

[illegible]ON, DESIRE—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à............. 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Labarpe, Villere et Colombus, designé comme lot No. 7 de l'ilet No. 664, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 128 pieds.

COPLAND, V'VE DAVID—
Taxe de 1883, montant à.............$2 10
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Bernard, Claiborne et Prosper, désignée comme partie du lot No. 19 de l'ilet No. 753, la dite partie du lot No. 19 mesure [illegible] pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 91 pieds.

COTTE, M'LLE SARAH N.—
Taxe de 1883, montant à.............$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 887, le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 110 pieds.

[illegible]—
Taxe de 1883, montant à.............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 887, le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

DOMINGE, PROSPER—
Taxe de 1883, montant à.............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Liberale, Nouvelle-Orleans, Génie et l'avenue Londres, designé comme lot No. 9 de l'ilet No. 1051, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Liberale sur une profondeur de 120 pieds.

COUSIN, DAVID—
Taxe de 1882, montant à................45c
Taxe de 1883, montant à................45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1177 borné par les rues St. Antoine, Annette, Libérale et Force, faisant face à la rue St. Antoine.

CORMIER, V'VE L.—
Taxe de 1882, montant à................90c
Taxe de 1883, montant à................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. 1342 borné par les rues Onzaga, Dorgenois, Lapeyrouse et Rocheblave, mesurant 32 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 127 pieds.

CORMIER, V'VE L.—
Taxe de 1882, montant à.............$2 10
Taxe de 1883, montant à............. 2 10
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1342 borné par les rues Onzaga, Rocheblave, Lapeyrouse et Dorgenois, mesurant 157 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 131 pieds, formant l'encoignure des rues Onzaga et Rocheblave.

CORDOVA, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à............. 1 20
Vingt deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la paartie basse du Bayou St. Jean, faisant face au dit bayou.

CONZEFF, BENJ.—
Taxe de 1883, montant à.............$3 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Lapeyrouse, Laharpe et Miro, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 1045; le dit lot No. 5 mesure 60 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds.

COCHAYNE, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mexique, Génois, Lac et Esplanade, désigné comme lot No. 17 des ilets Nos. 1583 et autres, le dit lot No. 17 fait face à la rue Mexique.

COULON, SUC. ALEX.—
Taxe de 1883, montant à.............$13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale Espagne, Mandeville et Dauphine, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 183, le dit lot No. 7 mesure 66 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 90 pieds, formant l'encoignure des rues Royale et Espagne.

COLLINS, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Bourgogne et Dauphine, designé comme le lot No. 10 de l'ilet No. 25[illegible], le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 128 pieds.